



L'index égalité femmes-hommes de .becoming France sur l'année 2022 est de 95/100.

Il est évalué sur 4 critères :

Ecart de rémunération femmes-hommes

Les rémunérations annuelles moyennes des femmes et des hommes sont calculées par catégorie (CSP) et par tranche d'âge.

Pour obtenir l'intégralité des points, l'écart entre la rémunération des femmes et celle des hommes doit être ramené à zéro.

Cet indicateur est favorable aux hommes - 4,7% vs 6.82% en 2021
becoming a obtenu 35 (33 en 2021)/ 40 points

Ecart de répartition des augmentations individuelles :

L'indicateur évalue le pourcentage de femmes et d'hommes qui ont perçu une augmentation dans l'année. Pour obtenir l'intégralité des points, les mêmes augmentations doivent être accordées aux femmes et aux hommes (à 4 % près ou à 4 personnes près).

Cet indicateur est favorable aux femmes - 6,5% vs 3.29% en 2021 -
becoming a obtenu 35 / 35 points

Nombre de salariées augmentées à leur retour de congé de maternité

La totalité de la note est attribuée à une entreprise qui accorde une augmentation aux femmes revenant d'un congé maternité. Si une seule salariée dans cette situation ne perçoit pas d'augmentation, aucun point ne sera accordé à l'entreprise.

becoming a obtenu 15 / 15 points

Parité parmi les 10 plus hautes rémunérations :

Pour obtenir ces 10 derniers points, une entreprise doit compter au moins 4 femmes parmi ses 10 plus hauts salaires.

Cet indicateur est favorable aux hommes (1 point).

becoming a obtenu 10 /10 points

